5 GEX EN MOUVEMENT
PROJET CŒUR DE VILLE : CONCERTATION

9 ZOOM SUR...
LA RENTRÉE SCOLAIRE

11 VOTRE AGENDA
PIÈCE DE THÉÂTRE « CRAVATE CLUB »

L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AVRIL - MAI 2016 | N°79

p. 6 et 7 DOSSIER
Le budget 2016

www.ville-gex.fr

GEX EN IMAGES

Concert les Goldmen
le 30 janvier 2016

Réunion de quartier,
les Vertes Campagnes,
Méribel, Jougin
le 3 février 2016

Spectacle Magic Waltrick
le 26 février 2016

Réunion publique sur le Cœur de ville,
présentation de l'outil de simulation
des flux routiers au nouveau carrefour
de la RD1005
le 1er mars 2016

Inauguration des deux
micro-crèches Bulle d'étoiles
le 3 mars 2016

La Journée de la femme
le 8 mars 2016

Salon Tendance Immobilier
avec le stand de la Commune
sur le projet Cœur de ville
du 4 au 6 mars 2016

Le carnaval des écoles
le 15 mars 2016

Le mot du Maire

Chers concitoyens,
Avec le printemps qui s'installe gentiment, les travaux se multiplient sur les voiries et les bâtiments. Réfection des rues, mise aux normes d'accessibilité et restructuration des locaux, la ville poursuit à un rythme soutenu sa modernisation pour accompagner vos besoins en services de toute nature. Patrimoine, scolaire, service à la petite enfance, tourisme, sécurité, équipements sportifs, programmation culturelle, la municipalité élue il y a deux ans a avancé sur tous les fronts et de nombreux projets sont sur les rails. Le projet phare du mandat dit « cœur de ville » sera définitivement validé avant l'été après une période de concertation avec la population sans précédent.
Nous mettons toute notre énergie au service de la ville.

Amicalement,

Patrice DUNAND
Maire de Gex

DU 27 AU 29 MAI 2016
FÊTE DE L'OISEAU

Pour le bon déroulement de la Fête de l'Oiseau 2016, la circulation et le stationnement seront modifiés.

STATIONNEMENT INTERDIT
Vendredi 27 mai 2016
de 20 h à 24 h

- Place Perdtemps depuis le groupe scolaire jusqu'à la rue du Château,
- Rue de la Fontaine,
- Rue du Commerce,
- Rue de Genève,
- Rue Charles Harent,
- Rue des Terreaux,
- Avenue de la Gare,
- Rue Reverchon,
- Rue de l'Horloge.

CIRCULATION et STATIONNEMENT INTERDITS
Dimanche 29 mai 2016
de 13 h à 17 h 30

- Chemin du Crêt,
- Avenue de Perdtemps,
- Rue de l'Horloge,
- Rue de Genève,
- Rue Reverchon,
- Avenue des Tilleuls,
- Rue des Usiniers,
- Avenue de la Poste,
- Rue des Terreaux

Par ailleurs, les véhicules descendant du Col de la Faucille seront déviés par le Creux de l'Envers (vitesse limitée à 30 kms/heure).

Location de costumes

Le dimanche 29 mai 2016, à partir de 15 heures, le cortège historique de la fête de l'Oiseau de Gex défilera dans les rues escortant la Royauté : Estelle RICOUL-MANGEL, Reine, Jérémy GENIEYZ, Roi, Estelle THIRY, 1ère Dauphine, Émilie COURT, 2nde Dauphine et Gwladys TEMPLIE, Roitelette.
Si vous souhaitez faire partie de leur cour, il vous sera possible de louer gratuitement des costumes. Les enfants, dès 4 ans, pourront participer à ce défilé et revêtir des costumes de pages, de princesses ou de chevaliers. Le costumier des Chevaliers de l'Oiseau, zone de l'Aiglette Nord à côté du bâtiment des services techniques municipaux, sera ouvert à votre intention **le mardi 17 mai de 18h à 19h, le jeudi 19 mai de 17h à 18h et le mardi 24 mai de 18h à 19h**.

En bref

PLAN CANICULE

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du **CCAS au 04 50 42 63 01** ou sur le site de la mairie **www.ville-gex.fr**. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettrez resteront confidentielles.

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

Elle est organisée par le service « accompagnement aux entreprises » de la CCPG **le 6 avril 2016, de 10h à 12h et de 14h à 19h, au centre culturel Jean Monnet à Saint-Genis Pouilly**. Les jeunes, entre 16 et 26 ans, seront accueillis pour consulter les offres saisonnières et la documentation mise à leur disposition, être conseillés dans l'élaboration de leur CV et de leur lettre de motivation, échanger avec les professionnels, rencontrer directement des employeurs et participer à des conférences. L'inscription à cette journée est obligatoire et accessible depuis mars sur le site de la CCPG :
www.cc-pays-de-gex.fr/emploi (onglet Jobs d'été)

CARTES GRISES

Le service de la Sous-Préfecture accueille désormais uniquement sur rendez-vous pris depuis le site **www.ain.gouv.fr**.
Il n'est pas utile de se déplacer en sous-préfecture pour établir un certificat d'immatriculation. En effet, il est possible de faire ses démarches :

- par voie postale (Sous-Préfecture de Gex, 26 rue Charles Harent, BP 409, 01174 GEX Cedex) ;
- auprès d'un professionnel de l'automobile dûment habilité (pour connaître la liste) ;
- par le biais du site **mon.service-public.fr** pour le changement d'adresse ;
  Un service de prise de rendez-vous en ligne est proposé.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Monsieur Étienne BLANC ayant démissionné de son mandat de député de l'Ain, des élections législatives partielles auront lieu deux dimanches successifs **entre le 15 mai et le 15 juin prochains**. À l'heure où le bulletin est imprimé, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les dates précises. *NDLR*

12ÈME VIDE-GRENIERS ORGANISÉ PAR L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille organise en partenariat avec la Mairie de Gex le 12ème vide-greniers de Gex, **le dimanche 1er mai 2016 de 9 h à 18 h** dans les rues de la ville.
Venez partager un moment convivial et profiter du stand buvette et restauration tenu par l'association les Chevaliers de l'Oiseau. Vous pourrez également vous restaurer dans plusieurs commerces du centre-ville ouverts spécifiquement pour l'occasion. Et n'hésitez pas à vous inscrire pour exposer et vendre vos trésors !

Côté visiteurs :
Accès libre. Vous êtes invités à suivre le fléchage pour vous stationner sur le parking de l'Espace Perdtemps.

Côté exposants :
Attention : cette année, nouvelles modalités d'inscriptions :
- **Lundi 4 et mercredi 6 avril de 9 h 30 à 20 h**, au chalet d'accueil à l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille : réservés uniquement aux habitants et commerçants de Gex concernés par les rues du vide-greniers (rue du Commerce, rue des Terreaux, rue de l'Horloge, rue Zégut, rue des Acacias, le Tétras, place de la Petite Goulette, place de la Visitation, place de l'Appétit et place de l'Horloge).
- **À partir du jeudi 7 avril** à l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille aux horaires d'ouvertures : ouvert à tous les habitants du Pays de Gex.

Inscriptions sous réserve de places disponibles. Les ressortissants en dehors du Pays de Gex ne pourront pas s'inscrire.

Pour les inscriptions merci de vous munir :
- d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- d'un justificatif récent de domicile.

Tarifs :
- Emplacement : 6 € les 2m50 linéaires.
- Location de table : 5 €/table + caution de 50 €/table règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces de 50 €/table.

Moyens de paiement acceptés : chèque (à l'ordre de l'O.T.P.G.F.), espèces, CB.
Gagnez du temps : téléchargez et imprimez votre formulaire d'inscription depuis notre site internet dans la rubrique Actualités : www.paysdegex-lafaucille.com

FLASH INFO

Afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, la circulation dans la rue Perrier se fera exceptionnellement en sens inverse le dimanche 1er mai 2016. Ainsi les habitants de la rue de la Fontaine pourront emprunter la rue Charles Harent pour rejoindre la RD1005. Exposants et visiteurs devront se garer sur le parking de l'Espace Perdtemps. Nous vous rappelons que tout stationnement gênant pourra entraîner une verbalisation.
En cas d'accident, ni la Mairie, ni l'O.T.P.G.F. ne pourront être tenus responsables.

Office de Tourisme
Pays de Gex – La Faucille
Square Jean Clerc - B.P. 436 - 01174 GEX Cedex
Tél. 04 50 41 53 85 - info@paysdegex-lafaucille.com

LES ÉCHOS DU CONSEIL
25 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal :
- a accepté la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet pour renforcer le service « associations, culture, fêtes et cérémonies » ;
- a accordé une garantie pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 862 500 € souscrit par DYNACITÉ auprès de la Caisse des dépôts et consignations destiné à financer la réhabilitation de 21 logements aux n° 207 et 209 rue Charpak ;
- a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention relative à une garantie d'emprunt puis à accorder cette garantie de 1 793 971 € à SCIC Habitat Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 4 logements PLAI et 6 logements PLUS au 35 rue de Pitegny ;
- a accepté, sur proposition de Monsieur le Maire et conformément aux vœux des gestionnaires sortants et entrants du camping municipal, de ramener le terme du contrat de Madame Dribault au 15 février 2016, au lieu du 30 avril 2016 ;
- a approuvé le choix de Monsieur le Maire et le projet de renouvellement du contrat d'affermage du camping municipal, à compter du 1er mai 2016, afin d'assurer la continuité de ce service et retient la candidature de Monsieur et Madame MELLET « Aux Amis d'Ugolin » ;
- a décidé de céder au Service Départemental d'Incendie et de Secours, et conformément à ses besoins pour l'implantation du centre de secours Nord du Pays Gessien aux confins des Communes de Gex et Vesancy, un lot d'une superficie de 15 948 m², incluant les parcelles AV37, AV33 et pour parties des parcelles AV47, AV46 et AV43 sises sur le territoire de Gex, les frais d'assiette étant partagés pour moitié entre les deux communes de Gex et Divonne-les-Bains ;
- s'est prononcé favorablement pour la reprise de la compétence golf du SIVOM de la Valserine par la CCPG et pour les modifications des statuts de la CCPG ; cette délibération va dans le sens des évolutions complémentaires à la prise de compétence tourisme entière par la CCPG, en 2014, concernant les 3 Communes de la Valserine, Chezery, Lélex et Mijoux et à venir en 2017 en exécution de la loi NOTRe ;
- a accepté le nouveau cadre tarifaire pour le cinéma municipal pour la période du 01 septembre 2016 au 31 août 2017 et autorise la gratuité pour les femmes aux deux séances pour « la journée de la femme » du 8 mars 2016 ;
- a accepté le projet d'avenant n° 1 à la convention de mandat entre la Commune et la CCPG pour les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable chemin de Parozet et rue de l'Oudar (délibération du 6 juillet 2015) et portant sur le montant des travaux réalisés par la Commune de 100 000 € à 126 000 € ;
- a accepté de modifier le budget 2016 pour mettre à disposition les crédits nécessaires (26 000 €) aux travaux, sous-estimés en quantité et en complexité, des eaux pluviales à Parozet dont le montant sera couvert par une recette équivalente de la CCPG.

Permanences des conseillers départementaux

Vos conseillers départementaux **Véronique BAUDE et Gérard PAOLI** organisent des permanences dans les 7 communes du canton de Gex afin de vous rencontrer et échanger avec vous. Ils seront présents en mairie de Gex **le 31 mai et le 13 décembre de 18 h à 20 h**.

veronique.baude@ain.fr - gerard.paoli@ain.fr
Facebook : Gex2015baudepaoli
Secrétariat au Conseil départemental : 04 74 32 32 03

PROJET CŒUR DE VILLE

www.concertation-gexcoeurdeville.fr

DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DE CONCERTATION AVEC LA POPULATION

Environ 70 personnes ont participé à la réunion publique d'étape organisée à la salle des Fêtes le 1er mars 2016.

Vos remarques sur les 3 scénarii présentés lors du dernier numéro de *l'Écho de Gex* ont été recueillies et une simulation dynamique du nouveau carrefour pressenti pour lier les avenues de la Poste et de la Gare a pu également vous être projetée.

Vos élus ont également été à votre écoute et ont pu répondre à vos questionnements sur le stand de la Ville de Gex dédié au projet Cœur de Ville du salon Tendance Immobilier qui s'est tenu à l'Espace Perdtemps du 4 au 6 mars 2016.

Environ 230 personnes ont profité d'une présentation individuelle du projet et non moins de 300 personnes ont visité notre stand.

UN CARREFOUR À FEUX INTELLIGENTS ET DOTÉ D'UNE VOIE DE TOURNE-À-GAUCHE (TAG) DÉDIÉE À L'INTERSECTION DU DÉVOIEMENT DE LA RD1005 ET L'AVENUE DE LA GARE

Notre bureau d'études TRANSITEC a mesuré au travers d'une modélisation des flux routiers (*voitures, transports en commun et poids-lourds*) et piétonniers l'impact sur votre mobilité de l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) combinée à un accroissement des déplacements urbains lié à l'implantation de nouveaux commerces attractifs et de nouveaux logements sur la place du Jura.

- sur la base de données collectées lors de comptages routiers survenus à l'automne 2015 déterminant deux heures de pointe : le matin entre 8 h et 9 h et le soir, plus critique, entre 17 h et 18 h ;
- s'appuyant sur le scénario n°2 à la densité de population créée la plus forte impactant plus largement l'usage de nos voiries : + 3,5 % de trafic ou + 1 000 véhicules par jour.

Notre bureau d'études a déterminé un temps de parcours moyen, en heure de pointe, de 2 minutes entre le rond-point du Centre et le carrefour de la MJC en passant par le nouveau barreau routier et une remontée de file maximale de 150 mètres maintenant fluides les ronds-points du Patio et de la Gare, et donc n'entravant pas la priorisation du BHNS sur son parcours gexois.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ EN MAIRIE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Commune réalise depuis le **4 mars et jusqu'au 31 juillet 2016** la mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de ville et de la salle des fêtes, rue de l'horloge.

Pour des raisons de sécurité et de praticabilité, la plus grande partie des services administratifs a été transférée dans d'autres locaux.

Un fléchage indique le cheminement pour se rendre auprès dudit service à partir de la mairie.

- **Flèche à fond bleu** pour le service population qui outre l'accueil général est chargé des élections et de l'état civil. Ce service est situé à proximité de la mairie pendant la période de travaux : à la salle « L'EXPO », rue Ernest Zégut (à l'angle avec la rue du commerce).

SERVICE POPULATION

- **Flèche à fond jaune** pour le service « Vie quotidienne », en charge des domaines relevant du social, du logement, de l'enfance, du scolaire, de la vie culturelle et associative. Ce service est situé au complexe sportif du Turet. Il est conseillé d'y accéder par la rue du Mont blanc pour les facilités de stationnement qu'offre cette voie.

VIE QUOTIDIENNE Véhicules

VIE QUOTIDIENNE Piétons

Les horaires d'ouverture au public demeurent identiques : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les courriers destinés à ces services doivent toujours être adressés à Monsieur le maire, 77 rue de l'Horloge, BP 407, 01174 GEX CEDEX ou déposés dans la boite aux lettres située devant la mairie.

DOSSIER

BUDGET 2016

TOUS LES INVESTISSEMENTS POUR LES GEXOIS

Le vote du budget est l'un des actes majeurs d'une collectivité car il fixe les grands projets qui seront conduits durant l'année et ses orientations en matière de gestion financière.

Après le débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu en novembre 2015, les budgets 2016 (communal, Zone Artisanale de l'Aiglette et de la forêt) ont été votés lors du conseil municipal du 7 décembre 2015.

Ce budget 2016 est un budget raisonnable et raisonné.

Les principaux axes

Les taux d'imposition votés en 2015 sont maintenus en 2016 afin de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur les Gexois.
Les investissements, malgré la diminution continue des dotations de l'État, seront réalisés sans recours à l'emprunt. La dette de Gex par habitant est de 700 euros.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 14 020 020 €

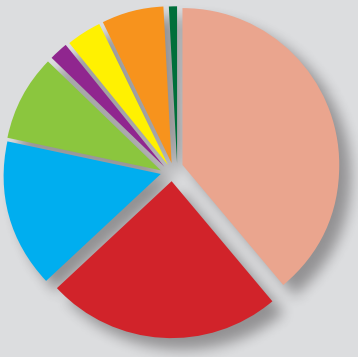

- Charges de personnel 5 465 800 € (39 %)
- Charges à caractère général (achats fournitures, énergie, locations, ...) 3 388 754 € (24 %)
- Virement à la section d'investissement 2 161 466 € (15 %)
- Autres charges de gestion (indemnités, service incendie, ...) 1 243 000 € (9 %)
- Charges financières (intérêts d'emprunts) 265 000 € (2 %)
- Dotation aux amortissements 500 000 € (4 %)
- Atténuation de produits (reversement réforme taxe professionnelle, ...) 908 000 € (6 %)
- Charges exceptionnelles 88 000 € (1 %)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 14 020 020 €

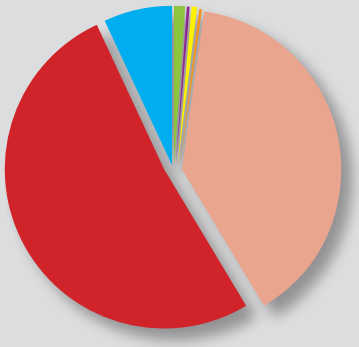

- Atténuation de charges 191 200 € (1 %)
- Reprise sur amortissements 23 000 € (0 %)
- Autres produits de gestion courante 95 000 € (1 %)
- Produits exceptionnels 25 000 € (0 %)
- Dotations et subventions 5 503 000 € (39 %)
- Impôts et taxes 7 219 000 € (52 %)
- Produits des services 963 820 € (7 %)

Principales dépenses d'équipements

2 600 206 €

Ligne de trésorerie

1 946 000 €

Quels projets et améliorations pour les Gexois ?

De nombreux projets inscrits au budget 2016 concernent les domaines de l'enfance, du scolaire, de la voirie et de l'environnement, axes forts de la politique conduite par le conseil municipal.

Subvention pour l'amélioration des façades du centre-ville	**5 000 €**
Aménagement du haut de la rue du Creux du Loup	**450 000 €**
Trottoirs rue de Gex-la-Ville	**8 000 €**
Réalisation de trottoirs et dispositifs de ralentissement chemin de l'Emboussoir	**25 000 €**
Plantation de tilleuls avenue des Tilleuls	**10 000 €**
Passages piétons pour les personnes à mobilité réduite	**20 000 €**
Matériels et équipements de voirie (bancs, barrières, ...)	**60 500 €**
Reprise des réseaux rue de l'Oudar, de la rue de Bonnarche à la sortie vers Vesancy	**150 000 €**
Pistes cyclables - tranche des travaux 2016	**194 306 €**
Mobilier pour les écoles	**14 400 €**
Reprise façades et volets de l'école élémentaire Perdtemps	**130 000 €**
Accessibilité mairie, salle des fêtes, piscine pour les personnes à mobilité réduite	**550 000 €**
Tableaux informatisés pour les classes non encore dotées	**70 000 €**
Renouvellement matériel informatique et logiciels	**100 000 €**
Matériel piscine	**2 000 €**
Mobilier pour l'accueil de loisirs (ALSH)	**1 000 €**
Motorisation du portail de l'espace Perdtemps	**10 000 €**
Enduits extérieurs au boulodrome	**12 000 €**
Chauffage et protections au tennis du TURET	**6 000 €**
École de Parozet - extension	**500 000 €**
Jeux d'enfants au parc des Cèdres	**5 000 €**
Acquisition mobil home au Camping	**22 000 €**
Climatisation d'un appartement loué à un cabinet d'infirmières au Patio	**10 000 €**
Façades de l'école de musique et de la bibliothèque	**60 000 €**
Régulation température à l'école de musique	**5 000 €**
Réparation des clôtures du stade de Chauvilly	**25 000 €**
Bardage bois pour le Musée de la Remise 01	**10 000 €**
Matériels, véhicules et équipements pour le service Bâtiment	**67 500 €**
Matériels pour les Espaces Verts	**2 500 €**
Étude pour l'aménagement des 2ème et 3ème étages de la Maison du droit	**5 000 €**
Branchements ERDF	**10 000 €**
Étude pour l'adaptation du schéma de video-surveillance	**15 000 €**
Véhicule pour la Police Municipale	**25 000 €**
Éclairage public : dispositifs pour économies d'énergie	**20 000 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
5 734 206 €

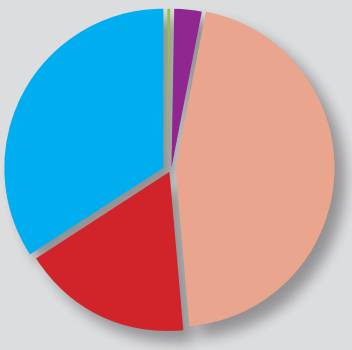

- Reprise amortissements 23 000 € (0 %)
- Opérations comptables patrimoniales 165 000 € (3 %)
- Dépenses d'équipement 2 600 206 € (45 %)
- Remboursement dette 1 000 000 € (18 %)
- Lignes de trésorerie 1 946 000 € (34 %)

RECETTES D'INVESTISSEMENT
5 734 206 €

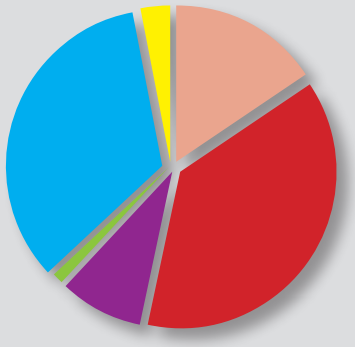

- Dotations fonds divers 900 000 € (16 %)
- Virement de la section fonctionnement 2 161 466 € (37 %)
- Emprunts 0 € (0 %)
- Amortissements et provisions 500 000 € (9 %)
- Subvention participation 61 740 € (1 %)
- Lignes de trésorerie 1 946 000 € (34 %)
- Opérations comptables 165 000 € (3 %)

LES GEXOIS

Les commerces

DE TERRE ET D'OCRE

Monsieur Olivier BOLLON est à Gex depuis déjà plus de 2 ans et a créé sa société De Terre et d'Ocre. Il prend en charge différents travaux : peinture, pose de revêtement aux sols et aux murs (papier peint, lino, tous types de parquet…). Il peut également installer des décorations d'intérieurs. Particularité de De Terre et d'Ocre, Olivier BOLLON propose un service de coaching, conseillant les particuliers qui se lancent dans des travaux. Il les aide à utiliser de la meilleure manière les produits et donne des techniques et des astuces de professionnels pour peindre, enduire, etc.

De Terre et d'Ocre - 06 75 56 18 20
olivierbollon01@gmail.com

JEANNEROD AGENCEMENTS

Depuis janvier, Thierry JEANNEROD, fort de son expérience de 16 années aux ateliers municipaux, propose ses services dans l'agencement de cuisines. Travaillant en collaboration avec de grandes enseignes, il installe également chez les particuliers tous les mobiliers de cuisine comme les frigos, fours, lave-vaisselles… Il pose également des meubles comme les dressings ou des rideaux. Ainsi, vous achetez du mobilier et Thierry JEANNEROD s'engage à les installer.

Jeannerod Agencements
102 impasse des Trembles
06 17 13 74 14 - tjeannerodpro@free.fr

LA GEXOISE

Le week-end du 26 au 28 février 2016, 18 gymnastes de la Gexoise ont participé à une compétition régionale à Annonay, en Ardèche. Ils se sont mesurés individuellement aux meilleurs gymnastes de la région Rhône-Alpes. Toutefois, 7 d'entre eux ont réussi à se qualifier pour le Championnat de Zone Sud-Est, à Jassans-Riottier fin mars pour les catégories à finalité nationale, et à Pierrelatte le week-end des 30 avril-1er mai pour les catégories à finalité zone.
Félicitations à Gwladys TEMPLIE, Marine LEROY, Alizée MOREL, Jules LAYAT, Eva BODENNE, et particulièrement à Marie ALBIETZ et Estelle RICOUL-MANGEL qui, non contentes de se qualifier pour la zone, montent sur le podium à la 1ère et à la 2ème places en catégorie Nationale B 17 ans. Félicitations aussi à l'entraîneur professionnel Yoann DUSSABLY qui concourait également et obtenait sa sélection avec une 4ème place.

ASSOCIATION CHERS VOISINS

À travers un réseau de voisinage, l'association Chers Voisins favorise le lien social, la mixité intergénérationnelle et les économies au quotidien.
L'association Chers Voisins s'est implantée au Pays de Gex depuis octobre 2015. L'équipe accompagne les habitants dans les actions qu'ils souhaitent développer eux-mêmes dans leur résidence et leur quartier. Différents projets sont en cours aujourd'hui : soirée fitness ; balades pour tous les âges ; atelier parents-enfants ; festivités ; pose de tableaux d'échange de services entre voisins dans les halls d'entrée… D'autres idées sont dans les cartons : créer un espace lecture ; un atelier bricolage, s'occuper des encombrants… La majorité des rendez-vous se déroulent à la Maison des Projets, local de l'association Chers Voisins situé à Tougin. Lieu de rencontres et d'échanges, la Maison est ouverte aux habitants lors des permanences, des repas partagés y sont également organisés.
Le mercredi 20 janvier, Chers Voisins et la ludothèque des Abeilles du Centre Socio Culturel « Les Libellules » se sont associés pour une après-midi de jeux en famille à la Maison des projets. Un beau moment de partage dans une ambiance très joyeuse… Alors pourquoi ne pas renouveler l'expérience ? Tous les 1ers mercredis du mois (à partir de mars) de 16 h à 18 h, des après-midi jeux seront donc organisées à la Maison des projets de Chers Voisins avec la ludothèque des Abeilles du CSC « les Libellules ».

L'association est ouverte à tous les habitants. Vous pouvez suivre le planning des événements sur la page Facebook : « association Chers Voisins Pays de Gex »
Maison des Projets Chers Voisins - 344 rue des Aulnes Tougin - 01170 Gex
b.roux@recipro-cite.fr - j.quintin@recipro-cite.fr - 06 15 83 25 64
Mardi : 9 h 30 à 20 h, repas partagé de 12 h 30 à 14 h - Mercredi : 13 h 30 à 18 h 30 - Jeudi : 9 h à 12 h et 18 h 30 à 20 h, apéro partagé de 18 h 30 à 20 h - Vendredi : de 9 h 30 à 12 h 30

ZOOM SUR LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque des Abeilles déploie ses ailes ! Nouveaux créneaux pour 2016
Jeux de société, jeux de coopération, grands jeux

- Mardi et jeudi 18 h - 19 h 30 - Quartier Charpak (110, rue G. Charpak)
- 1er mercredi du mois 16 h - 18 h - Quartier Tougin Maison des projets Chers Voisins
- Soirée jeux 1 vendredi tous les 2 mois 18 h 30 - 20 h 30 - Quartier Charpak
- Des temps forts (30/04 : Charpak en fête et 18/06 : Festival Tôt ou T'Arts)
- Mercredi, durant les vacances scolaires, de 15 h 30 à 17 h 30 - Quartier Clos des Abeilles (495, rue des abattoirs)

Venez découvrir et emprunter des jeux pour jouer en famille !

En partenariat avec l'Association DIRE, ADSEA. Soutenue par la Ville de Gex et la CAF.

Renseignements au CSC « Les Libellules » - 228, avenue des Alpes à Gex
04 50 28 34 17

ASSOCIATION VÉGA

VÉGA, l'association des utilisateurs de voitures électriques du Pays de Gex et des environs, a été créée le 16 octobre 2015 dans les locaux du Centre culturel de Gex. Elle a pour buts :

- d'informer le public des grands enjeux environnementaux et économiques des véhicules propres ;
- de faire connaître, défendre et promouvoir l'utilisation des voitures électriques ;
- d'inciter les acteurs publics et privés à installer davantage de points de charge, ou toute autre mesure facilitant l'usage des véhicules propres en privilégiant les énergies propres, durables et renouvelables ;
- de proposer avantages, conseils et entraide à ses membres, par effet de groupe et principe de mutualisation.

L'association est opérationnelle depuis le début de 2016. Une quarantaine de Gessiens sont destinataires des informations transmises par l'association ; une bonne partie d'entre eux devrait constituer son socle dans les prochaines semaines. D'ores et déjà, des contacts ont été pris avec des représentants des pouvoirs publics, des centres commerciaux et des concessionnaires automobiles pour accroître le nombre de bornes de recharge des véhicules électriques, élément important dans le développement de cette filière.

VÉGA - 47, rue de Gex la Ville - 01170 GEX - www.forumvega.fr

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Du 7 mars au 31 juillet 2016, le secteur Vie Quotidienne est déplacé au complexe sportif du Turet (accès par la rue du Mont Blanc ou l'avenue des Alpes). Suivre le fléchage jaune depuis la mairie.

Inscriptions à l'école

Elles sont indispensables :
- pour tout enfant né en 2013 et faisant son entrée en 1ère année de maternelle ;
- pour tout enfant né en 2010 et faisant son entrée au CP ;
- pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

Les dossiers d'inscription scolaire pour la rentrée 2016 sont disponibles à l'accueil de la mairie ou téléchargeables sur le site internet de la ville.

Rappel des horaires scolaires : 8h30-11h30 et 13h15-15h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 8h30-11h30 le mercredi.

Inscriptions aux services municipaux du secteur enfance-scolaire

- l'accueil périscolaire : de 7h30 à 8h30, de 16h30 à 18h et le mercredi de 11h à 12h ;
- la restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi uniquement pour l'accueil de loisirs) ;
- les Activités Péri Éducatives (APE) : horaires : 15h30-16h30, 4 fois par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ;
- l'accueil de loisirs du mercredi après-midi aux Vertes Campagnes, avec ou sans repas ;
- l'accueil de loisirs des petites et grandes vacances à « La Buissonnière » située dans le groupe scolaire des Vertes Campagnes, dès 8h et jusqu'à 18h30.

Rappel : une fiche famille commune à tous les services doit être signée par les deux responsables légaux, puis une fiche sera renseignée par activité. Tous ces documents peuvent être téléchargés sur le site de la ville de Gex ou être retirés à l'accueil de la mairie dès le mois de mai. Les dossiers complets seront remis au plus tard le 9 juin 2016.

Tarification

- **Pour tous ces services, le paiement est mensuel** et une seule facture est émise pour l'ensemble des services utilisés. Les tarifs sont consultables sur le site de la ville de Gex.
- **Pour l'accueil de loisirs :** comme pour le périscolaire, la tarification est désormais horaire.

La tarification **minimale** est de :
- 1/2h pour le périscolaire ;
- 3h pour une demi-journée sans repas à l'accueil de loisirs ;
- ou 5h pour une demi-journée avec repas ;
- ou 8h pour une journée.

Toute demi-heure entamée au-delà de ces minima sera facturée en sus.

L'inscription aux Activités Péri Éducatives est annuelle. Il a été mis en place une tarification forfaitaire et annuelle, selon le barème suivant : tranche 1 : 0 €; tranche 2 : 50 €; tranche 3 : 80 €; tranche 4 : 120 €; tranche 5 : 150 €.

Un portail à destination des familles : l'Espace Citoyens

L'Espace Citoyens est une nouveauté destinée à faciliter certaines démarches dans le domaine de votre vie quotidienne. Vous pourrez y accéder via un lien sur le site de la ville de Gex. Il permettra surtout un paiement en ligne et sécurisé via TIPI budget.

Cela concernera :
- la demande de réservation ou de modification d'inscription, sous certaines conditions, aux activités du secteur Enfance-Scolaire : accueils périscolaire et de loisirs, restauration municipale et Activités Péri Éducatives (APE) ;
- mais aussi le paiement en ligne pour :
  - les activités Enfance-Scolaire,
  - l'école de natation,
  - le portage des repas à domicile,
  - les repas et loyers de la Résidence des Saints-Anges.

Une fois l'inscription confirmée par le service, vous recevrez un identifiant et une clé « espace citoyens » qui vous permettront de créer votre espace personnel, sur lequel vous pourrez vérifier votre inscription aux différentes activités, les modifier, signaler une absence, …. visualiser vos factures, les imprimer, les régler en ligne avec TIPI.

Ce service n'est pas obligatoire : vous pourrez toujours télécharger les fiches d'inscription aux différentes activités proposées par la Ville de Gex (ou les retirer en mairie).

Dès que cet espace sera opérationnel, les familles en seront informées.

LA TRIBUNE GEXOISE

Gex Avenir

La vie sociale de notre Commune doit beaucoup à ses nombreuses associations sportives, culturelles et amicalistes. Ainsi, en complément de la programmation culturelle municipale, de nombreuses manifestations sont organisées par les acteurs associatifs : représentations théâtrales, repas dansants, vide-greniers, soirées récréatives, concerts,... permettant, en plus d'une animation riche et constante, de financer les activités des adultes et surtout des jeunes. Tout cela tient souvent de la volonté de quelques personnes qui ne ménagent pas leur peine. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.
Sur un plan sportif et culturel, les éducateurs, les professeurs, souvent bénévoles, sacrifient beaucoup de leur temps libre pour offrir des services à nos jeunes qui ne pourraient être assurés par la Ville. La Commune met des moyens très conséquents dans les bâtiments et les infrastructures qui bénéficient de travaux continus et de mises aux normes lourdes qui sont encore à programmer sur certains. Cela représente des coûts très importants. À cela s'ajoute la mise à disposition du personnel communal pour les manifestations, le gardiennage des bâtiments, etc.
Nous poursuivons les efforts mais, chacun le sait, les moyens alloués aux collectivités régressent d'année en année et, comme nous nous y sommes engagés, nous ne souhaitons pas alourdir la fiscalité et il a été nécessaire de « geler » les subventions au niveau de l'exercice 2014.
Enfin, contrairement à ce qui a été avancé par la Presse, nous n'avons pas supprimé la subvention pour le festival Tôt ou T'Arts qui s'élève cette année à 10 800 €. Le festival, soutenu également par la CCPG et les communes accueillant ses spectacles, est inscrit dans le paysage culturel gessien et nous continuerons à le soutenir.
Dans quelques semaines, ce sont les Chevaliers de l'Oiseau qui nous raviront avec la 490ème édition de la fête de l'Oiseau qui reste le point d'orgue de notre cité pour le plus vif plaisir des petits et des grands. Qu'ils soient une fois encore remerciés pour leur investissement et pour la promotion de notre ville.

Pour Gex Avenir, Dominique COURT et Daniel ROBBEZ

Solidaires pour l'Avenir de Gex

Dans le cadre du projet « Cœur de Ville », l'un des cabinets spécialisé a simulé le trafic automobile dans le centre de Gex dans le cas d'une implantation d'un tourne-à-gauche situé Avenue de la Gare pour rejoindre le dévoiement de la Rue de la Poste.
La simulation tient compte d'une augmentation du trafic de 3 % par rapport à aujourd'hui, et montre qu'aux heures de pointe, les ronds-points du centre et de la gare ne seraient pas bloqués. La mise en place d'un rond-point à Mury et d'un plan de circulation encourageant le contournement du centre Gex vont aider à décongestionner le centre de Gex. Cependant, avec une population du Pays de Gex qui augmente d'environ 3 % par an, combien de temps faudra-t-il avant que la circulation ne devienne saturée en centre-ville ? Il est à notre avis déjà temps d'entamer une réflexion à ce sujet avec la CCPG et le département.
En décembre, le cabinet responsable de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le projet Cœur de Ville a présenté 3 schémas d'aménagement, publiés dans *l'Écho de Gex* de février-mars. Pour chacun de ces projets, ce cabinet doit aussi livrer une évaluation technico-économique et une analyse juridique. Solidaires Pour l'Avenir de Gex demande que ces schémas et analyses soient accompagnés de représentations en trois dimensions des futurs immeubles et ceci sous différents angles. Sans ces représentations, il sera difficile de faire les choix qui répondent le mieux aux deux idées fortes exprimées par la consultation : Convivialité et Visibilité.
Une concertation règlementaire, obligatoire car le projet cœur de ville modifie de façon substantielle le cadre de vie ou l'activité économique, aura lieu entre mi-avril et fin-mai. Nous vous invitons une nouvelle fois à vous exprimer car dès juillet, le Conseil Municipal décidera du schéma d'aménagement. De notre côté nous ferons tout pour que les dossiers présentés à la concertation soient les plus complets possible.

Michel AMIOTTE - Sébastien CHARPENTIER - Guy JUILLARD - Sylvie FORSTMANN - Jean-Pierre TURIN

Humanisme et Participation

Un ancien Président de la République disait en son temps : « *Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent* ».
Je me suis rappelé cette forte pensée en apprenant que la nouvelle majorité au Conseil Départemental de l'Ain, avait voté lors de sa dernière session du 25 janvier une délibération concernant la CFG (compensation financière genevoise), une nouvelle clé de répartition entre la part reversée aux communes et la partie restant à disposition du Conseil Départemental. De 60/40 nous arrivons à une répartition 55/45. Ce qui représente une perte d'environ 3 millions d'euros sur la base de 2015. C'est-à-dire autant d'investissements en moins pour les communes du Pays de Gex et de Gex en particulier.
Il est assez étonnant de voir que les conseillers départementaux du Pays de Gex qui avaient fait une campagne virulente à l'ancienne majorité sur le thème de la CFG, ont voté tous ensemble pour cette nouvelle répartition. Plus fort encore, certains conseillers départementaux avaient criés à l'ignominie, car le Conseil Général d'alors avait intégré dans les dépenses de la part départementale de la CFG des dépenses de fonctionnement relevant des compétences naturelles de cette collectivité. Notamment les transports en commun routiers dont le transport scolaire en direction des collèges, mais aussi des subventions, ou la construction du nouveau centre de secours de Gex-Divonne, etc.
On parlait à ce moment-là de traitement inégalitaire pour les habitants du Pays de Gex, et on vantait auprès des gessiens les vertus du changement qui allait forcément remettre de l'ordre dans tout cela.
On vient de voir.
Les mêmes dépenses de fonctionnement ont été validées par la nouvelle équipe, le pot pour les transports en commun a encore été augmenté et nos conseillers départementaux n'ont pas été les derniers à les voter.
Reste une question : qui faut-il croire les conseillers généraux gessiens d'avant 2015 ou les mêmes conseillers départementaux après 2015 ?
La morale de cette histoire est que Gex aura moins de revenus pour réaliser ses investissements nécessaires. Dommage.

Pour Humanisme et Participation - Henri REDIER DE LA VILLATTE - Muriel CHARRE https://www.facebook.com/humanismeetparticipation/

SAISON CULTURELLE

Vendredi 1er avril 2016 à 20 h 30, à l'espace Perdtemps

« CRAVATE CLUB »

En amitié comme en amour, mieux vaut parfois ne pas poser certaines questions… Une pièce drôle, fine et savoureuse de Fabrice ROGER-LACAN, avec Franck DUARTE et Thomas ZAGHEDOUD, mise en scène par Julien KIRSCHE.

Tarifs : 16 € ; enfant (3 à 12 ans) : 10 € ; « passeport culture jeune » : 7 €.

Vendredi 20 mai 2016 à 20 h 30, à l'espace Perdtemps

« CHAUFFE LA SALLE ! »

One man show de Sacha JUDASZKO, ce nouveau spectacle, très éloigné de la morosité, tourne désormais dans toute la France.

Ouverture des portes un quart d'heure avant. Tarifs : 8.30 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4.40 € ; « passeport culture jeune » : 3.90 €.

Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles.

Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr

ÉVÉNEMENTS…

DIMANCHE 24 AVRIL 10 H À 17H : 2ÈME ÉDITION DE JOURNÉE JARDIN AU JOURNANS

Animations, petite restauration, promenade du Journans.

MERCREDI 11 MAI : LAND ART SUR LA PROMENADE DU JOURNANS

Une invitation à participer et/ou visiter. Venez créer à partir d'éléments à l'état brut et/ou de matériaux travaillés par l'homme (laine, tissu, liège,…).

18 h 30 : inauguration

SAMEDI 21 MAI DÈS 14 H ET DIMANCHE 22 MAI DÈS 10 H : FÊTE MÉDIÉVALE À L'ESPACE PERDTEMPS

Échoppes, campement, animations, fauconnerie, loups, poterie, …
Spectacle et déambulations. Petite restauration.

DIMANCHE 22 MAI : 41ÈME ÉDITION DE LA MARCHE POPULAIRE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE GEX

3 parcours de 6, 15 et 22 kilomètres.
Inscriptions dès 8 h à la MJC pour un départ à 9 h pour les circuits de 15 et 22 kilomètres (5 € pour les adultes et 2.50 € pour les enfants).
Départ libre entre 9 h et 11 h pour le circuit rallye-famille (tarif unique : 2.50 €).

VENDREDI 27 AU LUNDI 30 MAI 490ÈME FÊTE DE L'OISEAU DE GEX

Programmes bientôt disponibles !

VOTRE AGENDA

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Lundi 4 avril à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Mercredi 6 avril à 20 h
Réunion de quartier secteur Gex-la-Ville, Aiglette, Pitegny, Charpak, Creux du Loup et Belle Ferme - Local associatif (proche camping)

Lundi 2 mai à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Dimanche 8 mai dès 10 h 30
71ème Commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts
10 h 30 : Messe à la mémoire de tous les combattants et victimes civiles des guerres
11 h 45 : Rassemblement
11 h 50 : Départ du cortège

Médical

Lundi 11 avril de 14 h 30 à 16 h 30
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste

Lundi 6 juin de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Municipalité, associations

Vendredi 1er avril à 20 h 30
Cravate Club, soirée théâtrale, salle Barbara

Dimanche 3 avril de 9 h à 13 h
Bourse aux vêtements organisée par le Sou des Écoles à l'espace Perdtemps. Infos : 04 50 99 03 31 soudegex01@hotmail.fr

Vendredi 8 avril à 18 h 30
Remises des prix aux lauréats du fleurissement 2015 et aux lauréats du Concours Gex Insolite, Salle Barbara

Samedi 9 avril
9 h 30 : matinée de nettoyage de printemps. Rendez-vous sur le parking des Ets Duvillard
20 h : loto des Chevaliers de l'Oiseau à l'espace Perdtemps, ouverture des portes à 19 h

Mardi 12 avril à 14 h 30
Thé dansant organisé par le CCAS à l'espace Perdtemps et offert aux Aînés. Inscriptions : 04 50 42 63 29

Vendredi 15 avril dès 20 h
Soirée Dance Party adultes à l'espace Perdtemps avec Dorian Animation, petite restauration, tarif unique : 8.30 €

Samedi 16 et dimanche 17 avril
Championnats de l'Ain de pétanque en doublettes à l'esplanade Perdtemps

Vendredi 22 avril à 18 h
Soirée cinéma pour les 12-15 ans à l'espace Perdtemps

Dimanche 24 avril
10 h à 17 h : 2ème édition de Journée Jardin au Journans
15 h : concert de printemps de la Batterie fanfare La Gessienne à l'espace Perdtemps

Samedi 30 avril
Charpak en fête, quartier Charpak

Dimanche 1er mai
Vide-greniers organisé par l'Office de Tourisme au centre-ville

Mercredi 11 mai, toute la journée
Land art sur la promenade du Journans.
Inauguration à 18 h 30

Vendredi 20 mai à 20 h 30
« Chauffe la salle ! », one-man show de Sacha Judaszko à l'espace Perdtemps

Samedi 21 dès 14 h et dimanche 22 mai dès 10 h
Fête médiévale à l'espace Perdtemps. Poterie, musique, fauconnerie, …

Du 21 au 24 mai
Festival des Cinq Continents
Renseignements et programme au Cinéma Le Patio

Dimanche 22 mai
41ème édition de la Marche populaire de la Gymnastique Volontaire de Gex

Vendredi 27 au lundi 30 mai
490ème Fête de l'Oiseau de Gex

École de Musique

Le programme des auditions et concerts de l'école de musique de Gex est consultable sur : **www.ecoledemusiquegex.org/agenda/**

SUIVRE LA VIE CULTURELLE

Les personnes souhaitant recevoir un message électronique les informant régulièrement de l'actualité culturelle peuvent se faire connaître auprès d'Élodie REYNARD, responsable des affaires culturelles elodie.reynard@ville-gex.fr

GEX PRATIQUE

PROJET AMODDOU - MAROC

Afin de récolter du matériel de soins et d'hygiène dentaire, une campagne de récolte dans différents sites de la région est organisée par une équipe de soignants franco-suisses. Pour soutenir ce projet, il est possible de venir déposer à la pharmacie des Vertes Campagnes du petit matériel de soins (compresses, bandages, solutions hydro-alcooliques...) et d'hygiène dentaire (dentifrice, brosses à dents...) jusqu'au mois de septembre 2016.

www.amoddou.org - contact@amoddou.org - Facebook : projetamoddou

MARCHÉ

Pour accueillir de nouveaux commerçants non sédentaires et satisfaire davantage encore la clientèle, le marché du samedi est désormais implanté sur la totalité de la rue des Terreaux. Il convient de respecter la nouvelle réglementation du stationnement sur cette rue.

PASSAGE DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT) À LA HAUTE DÉFINITION (HD)

Il s'effectuera dans la nuit **du 4 au 5 avril 2016**.

- Avant cette date, il est primordial pour chaque foyer de vérifier s'il dispose bien d'un téléviseur compatible TNT HD pour continuer à recevoir les 25 chaînes nationales gratuites après le 5 avril. Si ce n'est pas le cas, il faut l'équiper sans attendre d'un adaptateur TNT HD (à partir de 25 euros).
- Après cette date, tous les foyers devront procéder à une recherche des chaînes (à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur).

Renseignements, aides mises à disposition, documents téléchargeables, ... : Agence nationale des fréquences (ANFR) www.recevoirlatnt.fr et pour les personnes n'ayant pas accès à internet : 0970 818 818 (appel non surtaxé) pour toute question.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Uranzaya BATTOGS	24.11.2015
Zoé ANTUNES ESCALIER BRITTOS	27.12.2015
Sasha BALCERZAK	05.01.2016
Juliette ROUAULT	05.01.2016
Dina OURJANE	12.01.2016
Manuel GRACIA BORREGO	15.01.2016
Clara PAIVA ALVES	17.01.2016
Wissal GALLOUJ	19.01.2016
Charlie-Joe CAMBRES	21.01.2016
Isaac HABIMANA	01.02.2016
Awen MARTEL	07.02.2016
Lenny PLANCART	07.02.2016
Jessim BEN MAHMOUD	09.02.2016
Matt DUPORT	16.02.2016
Qassim BEN MAHMOUD	17.02.2016
Gaspard VINCENT	18.02.2016
Gawen PLANTÉ ZELLER	19.02.2016

Tous nos vœux à

Ilham BOUCHOUAREB et Alain DEBAILLY	17.10.2015
Valérie LEGROS et Eric OLLIVIER	28.11.2015
Astrid ELIE et Rafael SARRAZIT	13.02.2016
Marlène CAVAGNA et Pierre SIMAGA	12.03.2016

Condoléances aux familles de

Mathieu HAUW	05.12.2015
Henri ARCIOLI	25.12.2015
Gilbert DESMARIS	28.12.2015
Georgette CHABERTY, née CHATELARD	31.12.2015
Louise FONTANA, veuve MUGNIER	16.01.2016
Joao BATISTA	17.01.2016
Roger TRITTEN	06.02.2016
Charly DECRÉ	03.03.2016
Andrée BOUZOUD	04.03.2016
Hélène FOURNIER, née RIBEYRON	12.03.2016

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1re Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoit CRUYPENNINCK, 6e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous :
Lundi : 11 h à 12 h

Monique MOISAN, 7e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémie VENARRE, 8e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge – BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr – www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92
Vacances scolaires : mêmes horaires
Fermeture les jours fériés

Piscine municipale
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45 - pas de ligne nageurs
Mercredi : 14 h 15 à 18 h 45
1 ligne nageurs 17 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Vacances de printemps : du lundi 18/04 au dimanche 01/05/2016 (horaires : 04 50 41 66 21)

Police municipale
Du lundi au vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h ; samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Sous-Préfecture
26 rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX – sp-gex@ain.gouv.fr
Accueil : lundi et mardi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 8 h 45 à 11 h 45
Tél. 04 50 41 51 51
Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 9 h à 12 h
Tél. 04 50 41 87 46

Office de Tourisme Gex – La Faucille
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 45 à 13 h
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.
Tél. 04 50 41 53 85
www.paysdegex-lafaucille.com

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève - ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous : 10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

Conseils juridiques gratuits (CIDF – CDAD – ADIL – avocat – conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit - Tél. 04 50 41 35 86

Mutualité Sociale Agricole
Salle Arcades : 9 h à 12 h
3e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

Point Accueil Solidarité de Gex
228 avenue des Alpes
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h ; mardi : 9 h à 12 h
Accueil téléphonique : lundi, mercredi et jeudi : 8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; mardi : 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)
Salle Arcades, sans rendez-vous
4e mardi du mois : 10 h à 12 h

Service emploi CCPG
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpg.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex
VERSONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) : 04 50 59 14 64
Ouverture au public (mars à octobre)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 11 h 55 - 13 h 30 à 17 h 55 ; samedi : 8 h 30 à 17 h 50 ; dimanche : 9 h à 11 h 50
Fermeture les 27 et 28 mars, 1er mai, 5 mai, 8 mai, 16 mai, 14 juillet et 15 août.

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte
Maintenus les jours fériés

N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage, les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre info : 04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) :
04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex
Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de médecine générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur RDV.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des consultations médicales. Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

Foire

Vendredi 6 mai 2016, place du Jura de 8 h à 18 h

Horloge Parlante
08 99 88 10 10

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX • **www.ville-gex.fr** • Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint • **Nombre d'exemplaires :** 6000
Photos : commission communication • **Comité de rédaction :** Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE.
Création graphique et réalisation : PAO Concept • **Impression :** Bezin Haller